

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la
recherche

Arrêté portant intérim de madame Blandine Lucas en tant que directrice générale du Crous Rennes Bretagne

La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Vu le code de l'éducation notamment ses articles L.822-1 et suivants et R.822-1 et suivants ;

Vu l'arrêté ministériel du 9 mai 2017, portant nomination de Madame Blandine Lucas aux fonctions de directrice adjointe du Crous Bretagne ;

Vu la prolongation de l'arrêt maladie Yann-Eric Prouteau, directeur général du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires Rennes Bretagnes, à compter du 14 avril 2025 ;

Considérant que la nécessité d'assurer la continuité et le bon fonctionnement du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires Rennes Bretagnes implique la nomination d'un directeur général par intérim ;

Arrête

Article unique

Madame Blandine Lucas, directrice adjointe au Centre régional des œuvres universitaires et scolaires Rennes Bretagne, est chargée de l'intérim des fonctions de directrice générale du Crous de Rennes Bretagne, à compter du 14 avril 2025.

La sous-directrice de la réglementation, de la gestion
prévisionnelle et des emplois fonctionnels


Lisa BOKOBZA